

Célébration du bois

Saint-Paul-en-Chablais est un village de 2 500 habitants qui, situé sur le plateau de Gavot, surplombe le lac Léman et fait face à une importante croissance démographique. Pour répondre à des enjeux d'animation et de demandes d'événements, tels que les mariages, les rencontres, les concerts, les soirées, l'organisation de manifestations locales, la commune a décidé de faire construire une salle polyvalente, la Gavotine. Le projet a été confié à l'architecte Olivier

Morin, pour la réalisation d'un bâtiment de plain-pied qui totalise une surface de plancher de 800 mètres carrés. Cette salle se divise en trois volumes simples : un hall d'entrée et de rencontres (doté d'un bar au cœur du complexe), puis, sur la partie ouest, un grand espace polyvalent (comprenant le stockage), tandis que sur le côté opposé se déploie un espace associatif avec la salle dédiée à l'harmonie municipale.

mots clés

culture et loisirs
bois
espace public

adresse

Route des Allobroges
74500 Saint-Paul-en-Chablais

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS



SALLE COMMUNALE À SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - M'ARCHITECTE
ÉCONOMISTE - MAPELLI
BET STRUCTURE - PLANTIER
BET FLUIDES - BERGER

SURFACE DE PLANCHER :
801 M²

COÛT DES TRAVAUX
2 077 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
2 500 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : juillet 2018
LIVRAISON : août 2019
MISE EN SERVICE : août 2019



Mise en scène

Implantée en périphérie du cœur de village, la salle est accessible par la route des Allobroges. Esthétiquement, l'effet est assez grandiose, dû à une construction qui réunit majoritairement les matériaux bois, pierre et verre. Un auvent monumental se dégage à la perpendiculaire de l'auvent classique, qui s'avance à partir de la toiture, procurant un effet de double-abri afin de signaler l'entrée. Quant à la façade, en claire-voie, dessinée dans un effet de peigne, elle est constituée de parement bois certifiés Bois des Alpes. Ce double auvent, latéral et frontal, contribue à la mise en scène du frontispice qui se trouve par ailleurs devancé d'une colonnade en pierres calcaires. On rejoint l'entrée après avoir franchi de longues marches ornementées de bancs dessinés en zigzag. Le bâtiment, en retrait de la route, semble se projeter aussi bien vers le lac, dont la vue est grandiose, que vers les montagnes de l'autre côté, avec la pointe de la Dent d'Oche et les vallons forestiers. Lieu de choix pour une architecture de qualité, harmonieuse et bien insérée dans le site.

Ambiance sereine et festive

Dans le hall d'accueil, un long bar en bois s'étire comme s'il entendait couper la pièce en deux, agrémenté d'abat-jours en rotin, sphériques, qui donnent à la pièce une atmosphère Belle Époque. Sur la droite, la salle des fêtes est conçue dans une esthétique sobre où le bois prédomine, tandis que trois immenses portiques créent un rythme sur le plafond, et permettent ainsi de rendre les lieux modulables pour dresser des cloisons intermédiaires en fonction de l'usage. Les façades sont ajourées de surfaces vitrées qui donnent sur un jardin à la lisière de la forêt. "Nous avons recherché la simplicité et la modestie dans des espaces qui offrent une grande amplitude et différents usages", évoque Olivier Morin, l'architecte du projet, avant de reprendre : "Le bois et les principes simples de la charpente sont valorisés, avec une expression contemporaine et sans fioritures dans le dessin." La salle des fêtes est positionnée en recul de l'entrée et de l'accès principal, avec la vue vers la forêt et les montagnes. Elle dégage une atmosphère d'intimité, comme une ambiance de "clairière", où règnent l'odeur du bois et la lumière naturelle. La forêt et la butte enherbée qui enserrant le bâtiment participent de cette idée de retrait du bâtiment par rapport au flux de la route. Le dedans et le dehors dialoguent constamment grâce à l'omniprésence des ouvertures vitrées, de telle sorte que la lumière vient jouer sur le mélèze et le sapin, en tempérant la monumentalité de certains espaces. La salle polyvalente apparaît comme "happée", et attirée ostensiblement par les bois à proximité. Les carrelats ruissellent sur les parois intérieures sans interrompre la course du regard et il y a quelque chose de mélodieux, dans cette salle polyvalente, un mystère intrinsèque qui appelle à la communion et la convivialité.

Côté est

Sur la partie opposée du bâtiment, on retrouve une salle consacrée aux répétitions de l'harmonie municipale, munie d'un bureau pour l'enseignement et d'une kitchenette. Là encore, orientées vers le massif montagneux où perç la

Dent d'Oche, les trois façades vitrées sont conçues dans une structure poteaux-poutres dont certaines travées supportent l'effort grâce à de subtils contreventements. Tous ces espaces vitrés -au sud comme à l'ouest- disposent de pare-soleil limitant les apports lumineux. "L'intégration dans le paysage est remarquable, souligne le maire de la commune, Bruno Gillet. C'est une réalisation élégante et fonctionnelle, qui respecte les coûts fixés au départ, et qui est l'aboutissement d'une longue gestation en accord avec l'architecte et le conseil municipal." À noter que le bâtiment bénéficie d'une cuisine professionnelle pour les mariages, un vestiaire, un système intégral de son et de vidéo-projection. De quoi ravir les invités !

1 - Entrée principale et son auvent**2 et 3 - Vues intérieures de la grande salle****4 - L'équipement associe une grande salle d'animation et une salle secondaire destinée à la pratique musicale****5 - Détail de la façade abritée, le lac léman est en arrière-plan****6 - Le traitement des façades filtre la lumière naturelle**

74
Haute-Savoie
c.a.u.e
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

